

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE
PARIS LA VILLETTE

Conseil Scientifique du 12 février 2013
Compte-rendu

Présents :

Le Président	Florence TOUCHANT, Directrice par intérim
Collège des enseignants	Christian MOLEY, Karen BOWIE, Christian PEDELAHORE, , Xavier BONNAUD, Eric DANIEL-LACOMBE, Patrick LEITNER, Philippe DUBOIS, Jean-Pierre FRANCA, Patrick DUGUET
Personnalités extérieures	Guy AMSELLEM, Bruno REICHLIN
Excusés	Michael FENKER, Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, Alessia DE BIASE, Yann NUSSAUME, Laurent SIMON, Antoine BÉVORT, Armelle THONNART, Stéphanie NAVA, Chris YOUNÈS
Invité(e)s	François GUÉNA, Bendicht WEBER Marléna GORGE, Secrétaire générale, Nicole AJARRAI, Responsable du pôle Recherche.

Ordre des questions traitées en séance :

- 1 – Rencontre avec les membres du CA
- 2 – Définition précise des missions du CS
- 3 – Calendrier de travail du CS

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS LA VILLETTE

Établissement public à caractère administratif du Ministère de la Culture et de la Communication
144, avenue de Flandre, 75019 Paris, France
Tél. : + 33 (0)1 44 65 23 00 - Fax : + 33 (0)1 44 65 23 01
www.paris-lavillette.archi.fr



La présidente du CS ouvre la séance à 9h39.

Bendicht Weber introduit cette séance en rappelant que la décision prise lors du CA du 30 mai 2012 de mettre en place un CS et un CEVE s'inscrit dans le souhait de l'ENSAPLV de préfigurer les instances d'un futur EPSCP.

Il rappelle également les missions de ces 2 instances.

Désormais membre du Pres Hesam l'ensaplv renforce ainsi sa double stratégie scientifique et géographique (pôle Condorcet nord-est parisien).

La question de la recherche a toujours été un élément prédominant à l'ensaplv.

Le président donne la parole à Guy Amsellem, à l'initiative de cette étape importante désormais franchie à l'ensaplv.

Selon lui, le CS précise l'amorce d'une politique de recherche autour d'un renforcement des potentiels (nombre de doctorants, de directeurs de thèse...) et la clarification des partenariats (choix d'appartenance à un Pres, Labex). Le CS souligne également la nécessité de définir une stratégie notamment en matière de recrutement.

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1 – Rencontre avec les membres du CA

Bendicht Weber a souhaité que la 1^{ère} réunion du CS associe les enseignants élus du CA.

Il rappelle que l'on attend de ce CS que soit menée une réflexion sur les missions relatives à un CS dans une école d'architecture avec le problème de la spécificité des écoles d'architecture.

A la suite d'une période de rodage de 2 ans, une nouvelle composition du CS sera ajustée aux spécificités des écoles d'architecture.

Patrick Leitner demande quelques précisions sur les modalités de l'appel à candidature et la raison de la défection ou du manque d'intérêt à la participation de certains champs au CS.

Peu de candidature ont en effet été reçues du champ TPCAU. Cela s'explique sans doute par une relative frilosité de ce champ à l'égard de la recherche mais aussi une méconnaissance du fonctionnement du CS et le peu d'enseignants du champ TPCAU ayant un doctorat ou une HDR. Un débat s'installe, sans trouver de conclusion, sur la nécessité de fabriquer une vraie porosité entre la recherche et le champ TPCAU autour de la question du projet architectural.

2 – Définition précise des missions du CS

Une liste des missions du CS est remise aux membres du CS (cf : pièce jointe).

Les orientations de la politique de recherche de l'école sont un point essentiel et déterminant. Il implique de les analyser, les redéfinir et les ajuster.

Trois points semblent émerger :

- le projet architectural et urbain en tant qu'objet de recherche, qui fait l'objet de nombreuses contributions moins en France toutefois. L'ensaplv a sans doute une opportunité à saisir à partir des différents programmes scientifiques des équipes tout en associant les enseignants du projet. Selon Guy Amsellem le projet paysager doit également être inclus dans cette démarche scientifique.
- Les formations post-master existent aujourd'hui sous forme de diplômes nationaux (DSA) ou propres aux écoles (DPEA). Le DSA ne cesse de perdre de sa crédibilité au niveau national. Le « Master of advanced studies » en UE et notamment en Suisse, est constitué en un post-master plus spécifique et professionnel et qui se décompose en diplôme ou certificats. Le CS pourrait ainsi mener un bilan sur les offres post-master proposées à l'ensaplv. Selon Guy Amsellem les formations déjà existantes doivent servir de préfiguration aux futures formations post-master ainsi que les master co-habilités avec les partenaires étrangers (cf Erasmus Mundus) et également au sein du Pres Hesam.
- La question des recrutements implique que le CS lance une réflexion en amont sur la façon de penser le renouvellement de manière plus stratégique et non plus au fil de l'eau et dans l'urgence. Selon Guy Amsellem une prévision à 5 ans de la cartographie des formations est à envisager afin de se détacher de cette dictature de l'urgence (concours nationaux...). Le support des enseignants associés pourrait servir de base pour la création du statut de visiting professors.

Jean-Pierre Franca souligne la nécessité d'inclure les double-formations dans le projet de formations. En effet ce type d'initiatives augmente de façon notable notamment dans les universités. En outre d'autres types de doubles formations peuvent être développées avec d'autres partenaires notamment en post-master. Enfin en matière de recrutement, l'ensaplv reste tributaire de la tutelle. L'anticipation ne semble pas toujours récompensée.

Le temps des mutations reste le moment où l'ensaplv peut s'adresser aux candidats au niveau national et ainsi développer une culture de contact mieux ciblée, profilée, accompagnée d'une démarche plus active.

Une redéfinition du statut des enseignants associés pourrait être traitée au sein du CS.

Christian Pedelahore souligne également l'enjeu international.

Patrick Duguet précise l'importance d'intégrer la HMONP dans les formations post-master.

Selon Philippe Dubois, le CS pourrait également s'octroyer une certaine liberté de ton et mettre en avant la pertinence des stratégies de l'ensaplv en revenant sur la responsabilité première de l'ensaplv : à savoir former des architectes. La formation initiale doit être remise en question : rythme, contenu. Ainsi doit-on continuer d'enseigner l'architecture comme elle était comprise par Palladio ou doit-on prendre en compte des problématiques contemporaines qui méritent d'être pris en compte au-delà du champ de la spécialisation, et d'être intégrés à la formation initiale ?

Le CS ne doit pas être un double du CEVE ; un rythme trop soutenu porterait atteinte à ses missions. Il doit rester le lieu où sont menés des débats et des réflexions. Il cherche à interpeller, sortir du cadre étreint de la réflexion des instances et poser la question de la direction à suivre. La question du programme scientifique de l'ensaplV reste plus technique et se doit d'être travaillé avec d'autres départements pour mener à bien certaines articulations notamment sur les crédits.

Jean-Pierre Franca précise que la reconnaissance des diplômes vient avant tout du milieu professionnel. Une vigilance sur la formation architecturale (contenu de l'enseignement et façon d'enseigner) relève de la responsabilité du CS. Qu'est-ce qu'un doctorat d'architecture en France aujourd'hui et quelle est sa portée ? La recherche fondamentale n'est pas exclue même si elle ne relève pas exclusivement du projet. Toutes les équipes de recherche de l'école ont pour objet le projet et non pas la recherche appliquée mal perçue aujourd'hui en France mais qui pourtant n'exclut pas un avenir de praticien professionnel.

Karen Bowie demande d'organiser un débat structuré sur la nature des thèses en architecture et leur financement.

Il est important de maintenir la liberté des équipes de recherche quant à la définition de leurs programmes et la recherche de leurs partenaires.

Selon Bruno Reichlin le statut des visiting professors s'impose. Il souligne également que le projet architectural sans l'histoire est appauvri. L'histoire de l'architecture revisite les techniques, les oeuvres, la sociologie. La conception de « l'architecte-artiste » a contaminé la formation !

Patrick Duguet, qui précise qu'il n'est pas chercheur, pose la question du lien de la recherche et du projet et non pas de la recherche appliquée opposée à la recherche fondamentale. La nécessité d'entremêler les recherches en architecture semble émerger.

Le CS doit également réfléchir, émettre une critique sur ses missions et son apport à la formation dispensée à l'ensaplV.

Selon Bendicht Weber, un « esprit » du CS est à construire sur la durée et avec les personnalités en présence. Il ne doit pas reproduire le travail du CEVE ; son rythme de travail est à trouver.

Concernant la visibilité de la recherche à l'ensaplV, les documents regroupant la production liée à la recherche sont largement disponibles au sein de l'ensaplV notamment à travers certaines publications comme le rapport d'activité, et d'autres plus lisibles et disponibles. Un travail sur la valorisation de la recherche à l'ensaplV est proposé. Certes ces ressources peuvent être améliorées. Elles nécessitent une contribution de la part des enseignants-chercheurs et une offre de production plus visible.

A ce titre, un portail recherche est actuellement en cours de réalisation.

Eric Daniel-Lacombe exprime alors sa crainte de voir le CS exprimer un rapprochement naïf et simpliste entre la recherche et le projet. Ces questions sont dissociables et le public étudiant très hétérogène sait ce qu'il cherche.

Philippe Dubois revient alors sur la première responsabilité d'une école d'architecture qui relève de la formation professionnelle à l'architecture. Une école doit se doter d'un projet d'établissement. Hétérogénéité ne signifie pas étanchéité. Le parcours doit donc être explicite car diversifié. Le niveau d'information doit donc être suffisant pour permettre aux étudiants de construire leur parcours. L'enseignement de l'architecture s'est largement sclérosé ces dernières années.

3 – Calendrier de travail du CS

Trois sessions sont proposées en janvier, avril et septembre.

Une liberté d'organisation du travail est requise avec toutefois un ordre du jour fixant la durée des débats et les personnes en responsabilité pour la préparation de ces derniers.

Points à l'ordre du jour du prochain CS :

- organisation d'un séminaire : Qu'est-ce qu'un doctorat en architecture (travail suivi par Karen Bowie, Xavier Bonnaud, Mathias Rollot, doctorant et Patrick Leitner)
- formation post-master et conjointe à d'autres établissements (panorama des post-master existants, bilan critique et interrogation sur un processus de cadre général et d'éventuels partenariats) (travail suivi par Jean-Pierre Franca, Patrick Duguet et Christian Pédelahore)
- recrutement à anticiper sur les 5 prochaines années avec la mise en place d'une stratégie (cartographie de la répartition des champs et de la stratégie de l'école dans ces domaines, procédure de visiting professors) (travail suivi par François Guéna et Philippe Dubois)

Dates du prochain CS :

- jeudi 25 avril 9h30

La Présidente du CS lève la séance à 11h41.

Florence Touchant
Directrice par intérim

